



HONORAIRES D'AGENCE

SIGEAN

Secteurs : Sigean, La Palme, Portel des Corbières, Roquefort des Corbières, Peyriac de mer, villages des Corbières
HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIVE

HONORAIRE D'ENTREMISE ET DE NEGOCIATION

Offert

**HONORAIRES AFFERENTS À LA VISITE DU PRENEUR, À LA CONSTITUTION DE SON DOSSIER
ET À LA REDACTION DU BAIL**

À la charge du locataire et du propriétaire bailleur selon la surface du logement :

**De 0 à 40 m² : 8€ TTC/m²
De 41 à 50 m² : 7€ TTC/m²
De 51 à 65 m² : 6€ TTC/m²
De 66 à 80 m² : 5,5€ TTC/m²
+ de 80 m² : 5€ TTC/m²**

HONORAIRES DE REALISATION DE L'ETAT DES LIEUX

À la charge du locataire et du propriétaire bailleur : 3€ TTC/m²

La totalité des honoraires perçus sera plafonnée à 90% du loyer HC

HONORAIRES DE GESTION

À la charge du propriétaire

7,5 % HT du loyer mensuel hors charges

Pour + de 2 lots confiés à notre agence, 7 % HT du loyer mensuel hors charges

Pour + de 5 lots confiés à notre agence, 6,5 % HT du loyer mensuel hors charges

Pour + de 10 lots confiés à notre agence, 5,83% HT du loyer mensuel hors charges

Assurance loyer impayé : contrats à voir en agence

HONORAIRES DE NEGOCIATION VENTE

À la charge vendeur

PRIX DE VENTE PUBLIC	HONORAIRES D'AGENCE
MOINS DE 25 000 €	FORFAIT DE 2 500 € TTC
De 25 000 € à 45 999 €	FORFAIT DE 4 000 € TTC
De 46 000 € à 121 999 €	10 % TTC à 8,50 % TTC dégressif
De 122 000 € à 145 999 €	8,45 % à 7,30 % TTC dégressif
De 146 000 € à 205 999 €	7,27 % à 5,50 % TTC dégressif
De 206 000 € à 230 000 €	5,48 % à 5 % TTC dégressif
De 230 000 € à 399 999 €	5 % TTC fixe
De 400 000 € à 449 999€	4,99 % à 4,5% TTC dégressif
Au-delà de 450 000 €	4,5 % TTC fixe

Etablissement d'un avis de valeur : **Offert**

HONORAIRES SYNDIC

Immeuble de moins de 6 lots principaux : forfaitairement 1000 € HT/an, soit 1200 € TTC/an
Immeuble de 6 à 11 lots principaux : forfaitairement 1250 € HT/an, soit 1500 € TTC/an

Immeuble de 12 à 29 lots : 108.33 € HT/lot par an soit 130 € TTC/lot par an

Immeuble de 30 à 49 lots : 100 € HT/lot par an soit 120 € TTC/lot par an

Immeuble à partir de 50 lots : 91.67 € HT/lot par an soit 110 € TTC/lot par an

Tarifs à adapter en cas d'aménagement spécifique à la copropriété : devis sur demande.

Tarifs à adapter en fonction du nombre de lots secondaires.

Le catalogue des prestations particulières peut être consulté en agence.

Nos honoraires sont soumis à la TVA, au taux actuel de 20 %.